



**Contact :**

**Julie Paumerie**

Directrice de la BU RSE (A-CSR)

M + 33 6 73 06 42 02

[jpaumerie@investance-partners.com](mailto:jpaumerie@investance-partners.com)

### Sommaire

#### Actualités sectorielles : Banque, finance, assurances

- Rapport au sujet des critères ESG par l'European Banking Authority (EBA)
- Focus : les avancées pour la durabilité du sommet de l'IA à Paris

#### Actualités réglementaires

- Proposition de loi n°2025-188 du 27 février 2025 sur l'interdiction des PFAS
- Proposition de la Commission Européenne dite Directive Omnibus

#### L'évènement du mois

- Investance Partners dans le Top 5 des entreprises engagée pour une stratégie bas carbone

#### Le saviez-vous ?

- Les décodeuses du numérique par Léa Castor

## Actualités sectorielles

Banque, finance, assurances

### Le Rapport sur l'intégration et le management des critères environnement, social et de gouvernance ou ESG par l'European Banking Authority (EBA)

Dans des nouvelles réglementations publiées en ce début d'année, l'EBA vise les institutions financières de l'UE et exige une gouvernance solide pour atténuer les risques liés au changement climatique et assurer la transition de l'UE vers une économie plus durable. En soulignant la nature interconnectée et holistique des risques ESG, l'EBA attend des institutions qu'elles s'attaquent aux vulnérabilités sectorielles et aux impact physiques du climat.

Elles spécifient les exigences que doivent recouvrir les institutions en accord avec la Directive CRD6. Cette directive s'inscrit dans la réglementation bâloise (Bâle III) qui au sorti de la crise des supprimes visait à exiger un niveau de fond minimum, renforcer les procédures de surveillance et instaurer des règles de transparence. Elles ont pour objectifs d'assurer la sécurité et robustesse des institutions vis-à-vis de la transition énergétique et du changement climatique et de leur permettre de s'aligner avec la neutralité carbone européenne prévue pour 2050.

Les dispositions clés recouvrent :

- Intégration des risques ESG dans le cadre de crédits, de marché, opérationnels et de liquidité
- Evaluation de l'importance relative avec des revues annuelles ou semestrielles pour évaluer les impacts



- Planification des transitions alignées sur les objectifs de neutralité climatique de l'UE avec le reflet des perspectives à terme 10 ans et plus

Ces lignes directrices, non contraignantes, mais imposées aux autorités de supervision nationales, doivent s'appliquer à partir du 11 Janvier 2026 pour la plupart des institutions et un an après pour les petites institutions non complexes.

(Source : <https://www.eba.europa.eu/sites/default/files/2025-01/fb22982a-d69d-42cc-9d62-1023497ad58a/Final%20Guidelines%20on%20the%20management%20of%20ESG%20risks.pdf>)

## Focus sur le sommet de l'IA à Paris

*Quelles avancées pour une IA plus durable ?*



Les 10 et 11 février 2025, Paris a accueilli le Sommet pour l'action sur l'intelligence artificielle, réunissant délégations gouvernementales, entreprises technologiques et organisations internationales. À l'issue de cet événement, une déclaration commune a été adoptée, affirmant cinq grandes priorités, dont celle de "rendre l'IA durable pour les populations et la planète".

Cet engagement arrive à un moment clé : selon l'Agence Internationale de l'Énergie (AIE), la consommation électrique liée à l'IA pourrait être multipliée par 10 entre 2023 et 2026, en raison de l'essor des modèles d'IA générative et de la multiplication des centres de données. Dans ce contexte, le Sommet de Paris a-t-il permis de véritables avancées en matière de durabilité ?

### Trois initiatives concrètes annoncées

Si la déclaration commune reste juridiquement non contraignante, elle s'accompagne de plusieurs initiatives qui méritent attention :

1. CurrentAI, une association internationale portée par neuf États, vise à faciliter l'accès à des données de qualité pour entraîner les IA, tout en garantissant des standards éthiques et environnementaux. Avec une ambition de lever 2,5 milliards d'euros en 5 ans, CurrentAI cherche à proposer une alternative aux monopoles américains et chinois, en misant sur l'open-source et la frugalité énergétique.
2. La Coalition pour une IA durable, qui fédère 37 entreprises, 10 pays et 5 organisations internationales, entend promouvoir les bonnes pratiques pour réduire l'empreinte environnementale des IA. Parmi ses axes de travail : la conception de modèles éco-efficients, le recyclage des infrastructures numériques, ou encore la lutte contre la désinformation climatique via l'IA.
3. Un observatoire mondial de l'impact environnemental de l'IA, annoncé par l'AIE. Il aura pour mission de mesurer l'empreinte énergétique des centres de données à l'échelle internationale, avec une publication régulière des résultats en open data, dans une logique de transparence et de diffusion des bonnes pratiques.

## Une ambition environnementale à relativiser

Ces annonces, bien qu'encourageantes, ne doivent pas masquer la place secondaire accordée à l'enjeu environnemental lors de ce sommet. Trois facteurs expliquent ce décalage :

- *L'absence des États-Unis parmi les signataires* - Washington a refusé d'endosser la déclaration, arguant d'un biais idéologique contraire à ses intérêts économiques. En parallèle, l'administration Trump a assoupli la régulation environnementale liée à l'IA, tout en lançant Stargate, un programme d'investissement massif de 500 milliards de dollars destiné à développer de nouveaux centres de données.
- *Une priorité donnée à la souveraineté technologique* - Les discussions de fond ont principalement porté sur la nécessité de rééquilibrer les rapports de force face aux géants américains et chinois. L'accent a été mis sur une IA « ouverte » et « inclusive », visant une diffusion large de la technologie. En revanche, la durabilité n'a pas été identifiée comme un axe de travail prioritaire, et seules 2 des 21 conférences ont directement traité cet enjeu.
- *Une tension persistante entre régulation et compétitivité* - L'UE, qui veut incarner un modèle équilibré d'innovation responsable, a annoncé un plan de 200 milliards d'euros pour soutenir son écosystème IA, dont 150 milliards via des fonds privés mobilisés par la EU Champions Initiative. Ce collectif milite toutefois pour une simplification drastique de la réglementation, une approche qui pourrait entrer en contradiction avec les ambitions de régulation environnementale.

## Vers une IA véritablement durable ?

En résumé, si le Sommet pour l'action sur l'IA 2025 marque quelques avancées environnementales notables, il reflète surtout une priorisation de l'enjeu de compétitivité sur celui de la durabilité. Ce déséquilibre n'est pas nouveau : il prolonge les débats qui avaient déjà animé la négociation de l'IA Act (2024) et ceux, en cours, autour de la EU Liability Directive et du Code de pratique pour les IA à usage général.

L'enjeu pour les années à venir sera de démontrer qu'innovation technologique, compétitivité et responsabilité environnementale peuvent coexister, sans que l'un ne se fasse systématiquement au détriment des autres.



(Source : <https://www.elysee.fr/emmanuel-macron/2025/02/11/les-actions-de-paris-pour-lintelligence-artificielle>)

# Actualités réglementaires

## Proposition de loi n°2025-188 du 27 février 2025 visant à protéger la population des risques liés aux substances perfluoralkylées et polyfluoroalkylées ou PFAS

Le 20 février 2023, l'Assemblée nationale française a adopté une loi visant à réduire l'usage des PFAS, surnommées "polluants éternels" en raison de leur persistance dans l'environnement. Présents dans des produits comme les textiles imperméables et les mousses anti-incendie, les PFAS sont liés à des risques pour la santé, tels que perturbations hormonales et cancers.

La loi prévoit une réduction significative des PFAS d'ici 2026, avec une interdiction totale des textiles contenant ces substances à partir du 1er janvier 2030, sauf pour les "textiles techniques à usage professionnel".

Des compromis ont été nécessaires. Les ustensiles de cuisine, initialement concernés, ont été exclus de la loi en raison du lobbying industriel, qui a mis en avant l'absence de substituts efficaces. Les industriels ont argumenté qu'il n'existait pas de solutions viables pour remplacer les PFAS dans ces produits sans compromettre leur performance.

Des mesures d'accompagnement faciliteront la transition vers des alternatives plus sûres et écologiques, tout en encourageant la recherche et le développement de nouvelles technologies. Une interdiction qui marque une étape cruciale vers un avenir plus respectueux de la santé et de l'environnement.

(Source : <https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000051260902>)

## La proposition officielle de la Commission Européenne sur la Directive Omnibus de simplification et allègement bureaucratique

Ce mercredi 26 février, la Commission européenne a présenté son projet. Un texte reste pour le moment à l'état de proposition puisque qu'il doit encore passer au travers de la procédure législative ordinaire ; des débats vont avoir lieu au Parlement et au Conseil au cours des 6 prochains mois.

Au programme, un amoindrissement de la CSRD pour 80% des entreprises, un report de 2 ans pour le reporting de la vague 2 et du devoir de vigilance, la suppression des obligations de diligence raisonnable et une modification de la taxonomie.

Les entreprises qui étaient déjà en phase avec cette réglementation dénoncent ce recul. D'autre part, les contestations sont fondées sur le détricotage massif du Green Deal qui devait mener sereinement l'Europe vers une transition écologique en transformant durablement les entreprises. Si certains déplorent cette dérégulation, d'autres soulignent l'importance de ce réalignement stratégique. Effectivement, le même jour, la Commission présentait son projet du Clean Industrial Deal qui confirme l'engagement de l'UE en faveur de la décarbonation de son industrie tout en consolidant sa compétitivité.

(Source : <https://www.aefinfo.fr/depeche/727166-csrd-cs3d-taxonomie-macf-ce-qu-il-faut-retenir-du-paquet-omnibus-presente-par-la-commission-europeenne>).



## En lien avec CSRD :

- **Le dernier rapport Green IT "Les impacts environnementaux du numérique dans le monde"** : [https://www.linkedin.com/posts/julie-paumerie\\_rapport-greenit-2025-activity-7294473178054053888-IRBP?utm\\_source=share&utm\\_medium=member\\_desktop&rcm=ACoAAEeP8VsBVvelm2vTvypgHOQ6wIBfyH3Q6X8](https://www.linkedin.com/posts/julie-paumerie_rapport-greenit-2025-activity-7294473178054053888-IRBP?utm_source=share&utm_medium=member_desktop&rcm=ACoAAEeP8VsBVvelm2vTvypgHOQ6wIBfyH3Q6X8)
- **Avis de l'ADEME sur le consommateur comme acteur clé dans la transition énergétique** : [https://www.linkedin.com/posts/julie-paumerie\\_avis-de-lademe-janvier-2025-activity-7296056407986962432-tHxZ?utm\\_source=share&utm\\_medium=member\\_desktop&rcm=ACoAAEeP8VsBVvelm2vTvypgHOQ6wIBfyH3Q6X8](https://www.linkedin.com/posts/julie-paumerie_avis-de-lademe-janvier-2025-activity-7296056407986962432-tHxZ?utm_source=share&utm_medium=member_desktop&rcm=ACoAAEeP8VsBVvelm2vTvypgHOQ6wIBfyH3Q6X8)
- **Le rapport de double matérialité dans le monde** : [https://www.linkedin.com/posts/julie-paumerie\\_rapport-double-materialit%C3%A9-activity-7297881396004483072-ZUg9?utm\\_source=share&utm\\_medium=member\\_desktop&rcm=ACoAAEeP8VsBVvelm2vTvypgHOQ6wIBfyH3Q6X8](https://www.linkedin.com/posts/julie-paumerie_rapport-double-materialit%C3%A9-activity-7297881396004483072-ZUg9?utm_source=share&utm_medium=member_desktop&rcm=ACoAAEeP8VsBVvelm2vTvypgHOQ6wIBfyH3Q6X8)

# L'évènement du mois

## Investance Partners : Top 5% des entreprises engagées dans leur stratégie bas carbone

Nous sommes ravis de partager une excellente nouvelle : Investance Partners a reçu la médaille Carbo Gold 2025, une distinction qui reconnaît notre engagement et nos efforts dans la transition bas carbone. Cette récompense, décernée par Carbo, évalue notre stratégie climatique sur trois critères principaux :

- **Mesurer (40%)** : Nous nous engageons à calculer de manière exhaustive nos émissions de carbone.
- **Agir (45%)** : Nous mettons en place des actions concrètes pour décarboner nos activités.
- **Sensibiliser (15%)** : Nous impliquons nos parties prenantes dans cette démarche.

Concrètement, nous avons adopté des pratiques numériques durables, nous privilégions des partenaires et fournisseurs respectueux de l'environnement, nous augmentons le remboursement du passe Navigo pour encourager l'écomobilité etc. Notre engagement est audité par l'agence LUCIE (labélisé LUCIE 26000) et nous accompagnons nos clients dans leur propre transition bas carbone.

Un grand merci à nos équipes, partenaires et clients pour leur soutien dans cette démarche essentielle !



## Le saviez-vous ?



Dans cette **bande dessinée** *Les décodeuses du numérique*, l'autrice Léa Castor croque le portrait de 12 chercheuses, enseignantes-chercheuses et ingénieures dans les sciences du numérique. Elle tente de répondre à la question : **"Quelle science se cache derrière le numérique ?"** L'objectif de l'ouvrage est de mettre en avant la **diversité des recherches** en sciences du numérique et de contribuer à **briser les stéréotypes** qui dissuadent les femmes de s'engager dans cette voie. A retrouver en consultation libre sur le site du CNRS.

*Nous vous retrouverons le mois prochain pour de nouvelles actualités.*